

DEPARTEMENT
Du GERS

COMMUNE

De **CONDOM**

TOURNEE GENERALE DE CONSERVATION CADASTRALE

— — — — —
AVIS
AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

— — * — —

Les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune

A compter du *16/02/2026*

Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer les propriétés closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations (Loi du 6 juillet 1943).

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A Condom, le 16 FEV. 2026

Le Maire



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Jean-François ROUSSE